

Image JO du 21/10/2010, texte : 13

21 octobre 2010

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 13 sur 9

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

#### Décret n° 2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine

NOR : SASH1011044D

Le Premier ministre,  
Sur le rapport de la ministre de la santé et des sports,  
Vu le code de l'action sociale et des familles ;  
Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6316-1 ;  
Vu le code de la sécurité sociale ;  
Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;  
Vu la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre social, notamment son article 44 ;  
Vu l'avis du Haut Conseil des professions paramédicales en date du 28 avril 2010 ;  
Vu l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés en date du 3 mai 2010 ;  
Vu l'avis de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole en date du 11 mai 2010 ;  
Vu l'avis de la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles en date du 12 mai 2010 ;  
Vu l'avis de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés en date du 25 mai 2010 ;